

a. Scheyen FILS

Société anonyme au capital de 240.000 NF

CONSTRUCTION DE FOURS ET DE MACHINES POUR BOULANGERS ET PATISSIERS

C. C. P. STRASBOURG 2677
R. C. STRASBOURG 57 B 333

MAISON FONDÉE EN 1888

TÉLÉPHONE: 32.10.23
32.23.87

1, RUE DE LA COURSE
STRASBOURG

3710
V/JS/JF
D/Ar
S.F.

Strasbourg, le 23 juillet 1963

Monsieur Marius DESMARIS
Boulangerie
7, rue Teynière

BOURG (Ain)

Monsieur,

En date du 17 juillet 1963, Monsieur ARNAUDUC, notre représentant, a pris note des réfections à faire à votre four SCHEYEN S. 345 qui avait été commandé le 6 juin 1961 et facturé le 30 août 1961.

Vous avez inscrit sur ce bon de commande, une réserve, à savoir que vous demandez que soit étudié en cours de réfection si les frais ne sont pas à partager.

Nous ne pouvons évidemment pas être d'accord avec vous, puisque lorsque le four a été construit, une remarque figurant sur la fiche de nos monteurs précise que le fournil n'était pas en état de faire du pain.

Le four n'a donc pu être mis en route régulièrement comme il se devrait à l'achèvement du montage et ceci pour des raisons indépendantes de notre volonté.

D'autre part, la garantie, s'il y avait lieu de l'appliquer, ne comprend jamais la main-d'oeuvre ni les frais de voyage.